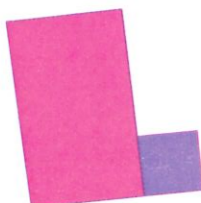


# Plan de servitude

— Limite de division



AB-741

N= 6308.850

N= 6308.800

LIMITES FISCALES

APPLICATION DES LIMITES FISCALES (CADASTRE)  
LES LIMITES REELLES DE PROPRIETE  
NE PEUVENT ETRE DEFINIES QU'APRES BORNAGE.

Nota 1 : Il n'a pas été procédé à une délimitation avec le domaine public ni à un bornage des aboutissants de la division.  
Nota 2 : Aucune superficie n'a été calculée. La contenance cadastrale indiquée correspond à la situation nouvelle du DMPC.  
Nota 3 : Il n'a pas été procédé à un relevé en sous-sol des parcelles concernées par la régularisation cadastrale.



Société d'Etudes de Génie Civil

TOPOGRAPHIE, FONCIER ET HYDROGRAPHIE NUMERIQUES - ASSISTANCE TECHNIQUE  
MEMBRE DE L'ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS

42, AVENUE DE LA COLLE - B.P.66 - 06802 CAGNES-SUR-MER CEDEX-FRANCE  
TELEPHONE : 04 93 20 97 22 - FAX : 04 93 73 56 08 - EMAIL : segctopo@segctopo.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT  
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Fonds Servants  
Parcelles AB n°435, H n°2042  
et 2166p  
de la commune de Peille

Le Maire de Peille  
Cyril PIAZZA

Fonds Dominant  
Parcelle H n°2166p  
M. CIPRE

Géomètre Expert  
M. PASSERON Jean-Nicolas

Jean-Nicolas PASSERON  
GÉOMETRE EXPERT  
2 Av de la Colle  
06800 CAGNES SUR MER  
Tel. 04 93 20 97 22  
N° D'INSCRIPTION 5291

## Servitude de passage tous usages y compris en tréfonds

Fonds Servants	Fonds dominant	Nature
AB n°435, H n°2166 p1 et H n°2042	H n°2166 p2	

AFFAIRE : 315 03 020  
DATE : Novembre 2022  
ECHELLE : 1/500